

Le Traité de l'harmonie de Jean-Philippe Rameau en son temps : discours théoriques et pédagogiques, composition et pratiques musicales autour de 1722

Paris, 13-15 octobre 2022

Colloque international organisé par l'IReMus / Sorbonne Université et la Société française d'analyse musicale

Publié en 1722, le *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels* est le premier ouvrage théorique de Jean-Philippe Rameau, alors organiste de la cathédrale de Clermont, bien loin de Paris et inconnu du grand public, si ce n'est à travers de ses pièces de clavecin publiées en 1706. Quantité d'autres ouvrages suivront durant quarante ans, parfois polémiques, souvent apologétiques, venant consolider ou défendre les positions énoncées dans le traité de 1722, les ancrer dans la science de son temps, les commenter, les développer ou les défendre contre ses critiques.

Bien que Rameau ne convoque pas encore dans le *Traité* la nature spectrale du son comme base essentielle de l'harmonie, ce qu'il fera par la suite, il se revendique d'une vision moderne du progrès fondée sur l'empirisme et les sciences expérimentales (et où la pratique de la musique s'impose comme le terrain d'expérimentation idéal). Mais lorsque cet ouvrage théorique, devenu le plus emblématique et sans doute le plus influent du XVIII^e siècle paraît chez Ballard, Rameau n'a pas encore composé les ouvrages lyriques qui le rendront célèbre et il se situe encore bien loin de la perception du public parisien. Il propose pourtant une nouvelle représentation du langage musical, qui fonde la pensée harmonique du langage tonal. Si celle-ci n'est probablement pas immédiatement comprise par son lectorat, elle impose néanmoins l'espace du débat théorique le plus fécond de son temps, et ce tout au long de la vie et la production du compositeur.

Les œuvres théoriques et musicales de Rameau sont largement connues et étudiées, et ont fait l'objet de nombreux travaux, colloques et projets collectifs. La publication des œuvres complètes, entreprise déjà à la toute fin du XIX^e siècle sous la direction de Camille Saint-Saëns, et reprise à nouveaux frais à la fin du XX^e siècle sous la direction de Sylvie Bouissou, l'établissement du catalogue thématique des œuvres musicales, permettent de cerner l'œuvre avec davantage de précision. Les colloques de 1983 et de 2014 ont représenté des moments forts dans la recherche ramiste. Les travaux de Sylvie Bouissou, André Charrak, Thomas Christensen, Charles Dill, Jean Duron, Catherine Kintzler, Raphaëlle Legrand, Joël Lester, Graham Sadler, Cynthia Verba, et bien d'autres ont pu éclairer divers aspects de la vie et de l'œuvre de Rameau, en tant que compositeur, musicien, théoricien, par bien des perspectives disciplinaires, entre biographie, dramaturgie, esthétique, philosophie, performance et interprétation, analyse des langages musicaux, histoire et réception de la théorie, des idées, du style, etc.

À l'occasion du 300^e anniversaire de la publication du *Traité de l'harmonie*, ce colloque propose à son tour d'en réévaluer la portée en le confrontant avec les conditions et pratiques musicales de la première moitié du XVIII^e siècle, soit la fin du règne de Louis XIV, la régence de Philippe d'Orléans et le début du règne de Louis XV. Il s'agira d'étudier l'environnement musical du *Traité de l'harmonie* en termes de pensée de la musique, d'art de la composition musicale, des pédagogies musicales, de pratiques d'exécution, de pratiques éditoriales, de contextes sociaux et institutionnels.

Parmi les nombreux thèmes possibles, nous proposons notamment et de façon non-limitative les déclinaisons suivantes du périmètre du colloque :

- les discours sur la musique : comment ceux-ci gèrent-ils l'héritage du passé, ainsi que le rapport avec la science moderne ? y a-t-il une singularité française et quels sont les liens avec les voisins européens de la république des Lettres ? comment se construit, le cas échéant, une vision du langage musical et de l'harmonie « à la française », et quel rapport entretient-elle avec les questions scientifiques de son temps ? quelle est l'épistémologie sous-jacente au rapport à la modernité telle que revendiquée par Rameau ?
- le langage musical : la question de la basse fondamentale, le rôle de la règle de l'octave et de l'accompagnement, les nouveaux canons esthétiques et techniques dans la gestion du rapport entre consonances et dissonances, les nouvelles représentations des modes et des échelles et la question de la transposition, les rythmologies du début du XVIII^e siècle, etc.
- la pratique musicale : les musiciens, les répertoires et corpus ; la pratique de la basse continue ; les problématiques liées à l'évolution des instruments de musique et de leurs usages, les systèmes tempérés ; la gestion des différents styles et genres musicaux, celle des pratiques déclamatoires, et plus généralement les questions liées au geste musical.
- la musique dans son contexte : les dynamiques géographiques des réseaux professionnels et musicaux, dans un royaume éminemment centralisé ; la sociologie des publics praticiens amateurs ou spectateurs/auditeurs de la musique ; les pratiques éditoriales dans le périmètre de la publication du *Traité de l'harmonie* ; les contextes académiques et institutionnels et les pratiques de mécénat musical, etc.

Les propositions de communication (d'environ 250 mots) sont à adresser par mail à l'adresse mrameau1722@gmail.com, au plus tard le 30 mars 2022.

Comité d'organisation : Raphaëlle Legrand (Sorbonne Université / IReMus – SFAM),
Théodora Psychoyou (Sorbonne Université / IReMus – SFAM), Nahoko Sekimoto (Sorbonne Université / IReMus – SFAM)

Comité scientifique : Jean Duron (Centre de musique baroque de Versailles), Don Fader (University of Alabama), Bénédicte Hertz (CMBV-CESR), Judith le Blanc (Université de Rouen / CMBV-CESR) Raphaëlle Legrand (Sorbonne Université / IReMus), Catherine Massip (Bibliothèque nationale de France), Sarah Nancy (Université Paris-3 Sorbonne nouvelle), Théodora Psychoyou (Sorbonne Université / IReMus), Graham Sadler (Royal Birmingham Conservatoire), Nahoko Sekimoto (Sorbonne Université / IReMus – SFAM).